

## Subventions à des associations sportives

**M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur** : Il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

### Programme «Manifestations sportives» et subventions exceptionnelles

<b>ESBM</b> Young's Cup - 29-30 août 2009	<b>5 000 €</b>
<b>Entre Temps</b> Le Temps d'un bloc - 5 juillet 2009	<b>500 €</b>
<b>Golf de Besançon</b> Grand Prix de Besançon 29-30 août 2009	<b>1 000 €</b>
<b>PSB Football</b> Aide à équilibre en vue de la création d'une association indépendante.	<b>2 500 €</b>

En cas d'accord, la dépense totale, soit 9 000 €, sera imputée au chapitre 65.40/6574.4822 CS 20300.

### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions d'attribution de subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions susvisées.

*Récépissé préfectoral du 17 juillet 2009.*